

GÉNÉALOGIE DES SAUVÉ dits LAPLANTE DE L'ÎLE BIZARD

Éliane Labastrou

Les renseignements qui suivent ainsi que le supplément généalogique qui les accompagne sont diffusés, sans garantie d'exactitude, **uniquement à des fins d'information généalogique**, afin de permettre aux descendants des familles souches de l'île Bizard de retrouver leurs racines. Les commentaires sont une édition révisée en 2015 de ceux accompagnant les tableaux généalogiques parus dans *Histoire de l'île Bizard*, ouvrage publié sous l'égide de la bibliothèque et du conseil municipal de l'Île-Bizard en 1976, p. 228-261. Le tableau n'a pas été modifié. En 2015, des renseignements tirés de *l'Historique des terres de l'île Bizard* ont été ajoutés. Les numéros de terres indiqués correspondent au [plan terrier de Pierre Foretier de 1807](#) jusqu'en 1874 et au [cadastre de 1874](#) par la suite. Le supplément généalogique qui suit présente chacune des familles marquées d'un astérisque sur le tableau. Il a été révisé en 2015 pour y inclure des données communiquées par des descendants ou trouvés dans des bases de données généalogiques, mais non entièrement mis à jour.

Les Sauvé dits Laplante de l'île Bizard descendent de **Pierre** Sauvé dit Laplante, né vers 1652 et décédé au Bout-de-l'île (Sainte-Anne-de-Bellevue) en 1737. Il était originaire de [Libourne](#), diocèse de Bordeaux, étant le fils de François Sauvé, maître-tailleur, et de Marie Malleret. Il arrive en Nouvelle-France comme soldat de la compagnie Dumesny. Il épouse, le 27 février 1696 à Lachine, Marie-Renée Michel, fille de Jean Michel dit Michaud et de Marie Marchesseau. Marie-Renée a échappé au massacre de Lachine dans la nuit du 4 au 5 août 1689, mais son père et ses frères y sont massacrés. Au moins onze enfants naissent de l'union de Pierre Sauvé et Marie-Renée Michel, dont **Charles**, né vers 1712 et marié en 1738 au Bout-de-l'île avec Marie-Joseph Léger. Il est décédé à Pointe-Claire en 1778 et sa femme, en 1788, à Sainte-Anne-de-Bellevue.

Parmi leurs enfants, **Jean-Baptiste** (1749-1809, 3^e génération) acquiert¹, en 1771, la [terre n° 66](#) du côté nord de l'île Bizard, mais il la revend² en 1772. Pour ce dernier acte, il est représenté par son ami Joseph Valois qui agit en son nom en attendant la ratification de l'acte par le vendeur à son retour des Pays d'en haut, ce qu'il fait le 21 novembre 1774. Jean-Baptiste

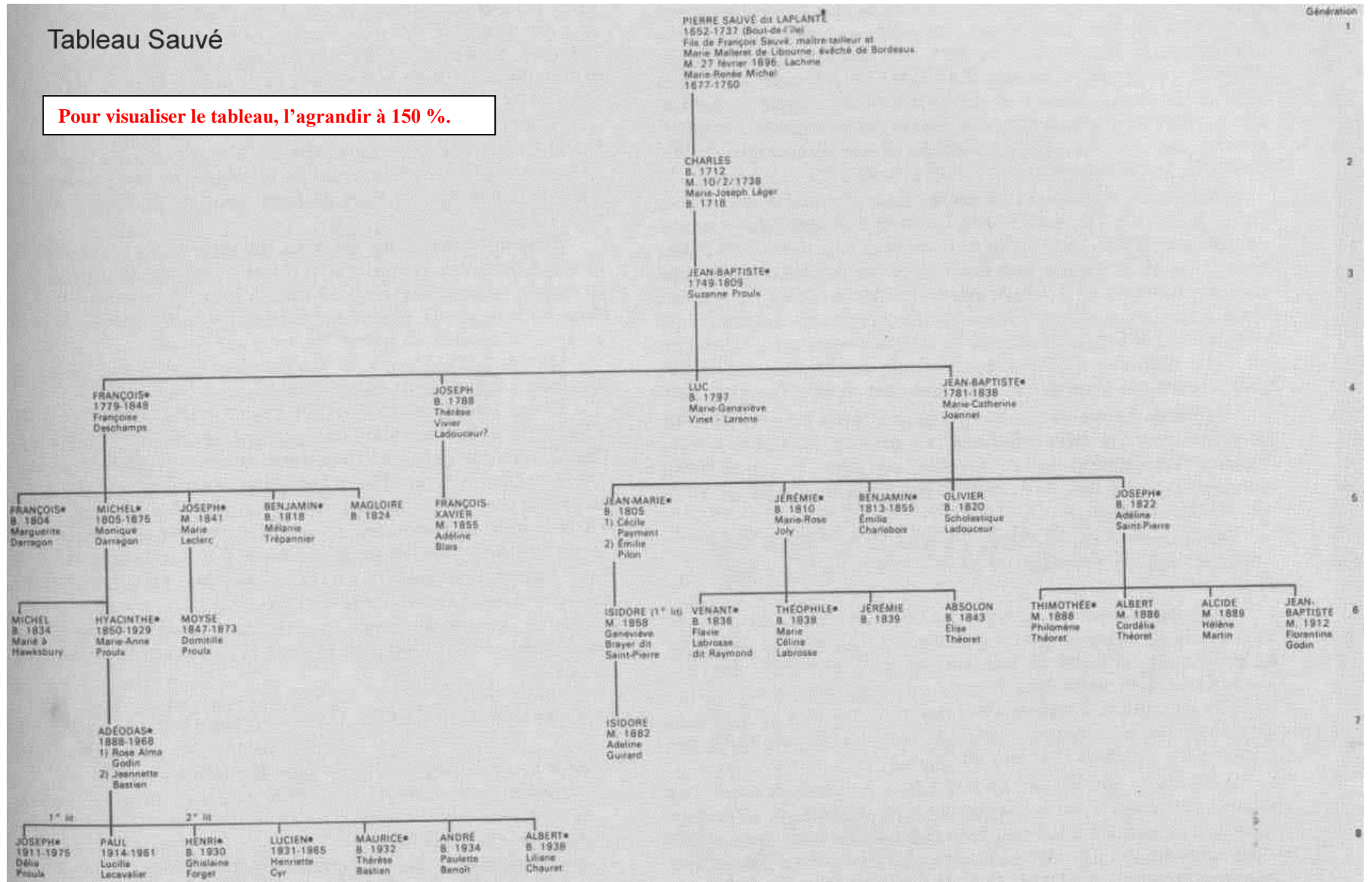
a donc fait un voyage de traite de fourrures pendant deux ans. Le 2 avril 1777, il acquiert la [terre n° 69](#) sur laquelle il établit sa famille après avoir épousé, le 29 juillet 1777 à Sainte-Geneviève, Suzanne Proulx, fille d'Antoine Proulx et Marie-Anne Roy (voir la généalogie des [Proulx dits Poitevin](#)). Il effectue plusieurs autres transactions, notamment l'achat, en 1810, de la [terre n° 82](#) qu'il échange, en 1813, avec le n° 68 contre le n° 30. En 1807, il possède plusieurs terres ou parties de terres, faisant en tout 206 arpents en superficie.

Au moins treize enfants naissent de l'union de Jean-Baptiste Sauvé et Suzanne Proulx. Mais cinq meurent en bas âge. Le deuxième fils, **Jean-Baptiste**, se marie à Oka en 1805 avec Catherine Joannette et il s'établit aussi dans l'île Bizard.

Le 28 mars 1809, Jean-Baptiste Sauvé, *malade de corps mais sain d'esprit*, fait, par testament passé devant le notaire Maillou, donation de ses biens à ses deux fils, Joseph et Luc, encore mineurs, et il désigne un autre de ses fils, Jean-Baptiste, comme exécuteur testamentaire. Le fils aîné de la famille, François, ainsi que l'un des gendres, avaient vendu leurs droits de succession à ce même Jean-Baptiste Sauvé fils.

Tableau Sauv 

Pour visualiser le tableau, l'agrandir   150 %.



La propriété comprise dans le testament et décrite en détail dans l'acte d'inventaire des biens³ effectué après la mort de Jean-Baptiste Sauvé père, le 17 avril 1809, se compose d'une terre d'un arpent de front sur vingt arpents de profondeur, au bout desquels prennent deux arpents de front sur quatorze arpents de profondeur, située du côté nord de l'île, joignant au lac des Deux-Montagnes, d'un côté à Pierre Demers et Joseph Brazeau, de l'autre au fils Jean-Baptiste, qui a obtenu sa terre par acte de donation établi le 4 juillet 1803.

Sur la terre du père se trouvent une maison, une grange et une écurie, ainsi décrites :

1 ° Une maison en bois de pièces sur pièces de vingt pieds carrés ayant quatre ouvertures, chassis vitrés, plancher haut et bas, portes et contreportes, cheminée en pierre de maçonnerie et couverte de bardeaux.

2 ° Une grange de cinquante pieds sur vingt, faite en poteau de cèdre, couverte en paille pignonnée... entourée de quartelles de bois blanc et cèdre, ancienne étable construite à même et une batterie, ladite grange en bon ordre excepté les pignons qui ont besoin de réparation.

3 ° Une écurie de seize pieds sur douze d'épinette rouge et poteaux de cèdre, couverte en paille pignonnée... les joints tirés au mortier de chaux, le tout en assez bon ordre.

La liste des articles trouvés dans la maison et les bâtiments de la ferme lors de l'inventaire des biens figure aux pages 7 et 8. Le tout est vendu aux enchères et l'on trouve même au greffe du notaire Maillou déposé aux archives nationales du Québec la liste des articles vendus et le nom des personnes les ayant achetés.

Joseph Sauvé qui hérite du produit de la vente avec son frère Luc est sans doute celui marié avec Thérèse Vivier dite Ladouceur en 1810; six de leurs enfants sont baptisés à Sainte-Geneviève et ils portent les mêmes prénoms que d'autres

membres de la famille Sauvé, par exemple **Marguerite, Luc et Jérémie**. Lorsque Marguerite se marie avec Eustache Demers en 1839, Joseph Sauvé, son père, est dit habitant Saint-Eustache; un fils de Joseph Sauvé, **François-Xavier**, épouse à Sainte-Geneviève Adéline Blais en 1855.

Quant à **Luc**, frère de Joseph, il épouse, en 1820 à Sainte-Geneviève, Marie-Geneviève Vinet.

L'aîné des garçons, **François** (1779-1848, 4^e génération), porte le prénom de son arrière-grand-père de France. Dans le recensement de 1831, il figure comme journalier. En 1844, la famille se trouve sur la terre n° 30, au village. François est alors âgé de 66 ans et sa femme Françoise Deschamps, de 60 ans. Quatre de leurs enfants résident avec eux⁴. En 1844, lorsque Denis-Benjamin achète la partie sud de la terre, entre le chemin public et la rivière, pour y construire son manoir, il est dit dans le contrat : *Denis-Benjamin Viger fera seul et à ses frais les démarches nécessaires pour faire savoir à François Sauvé que le terrain qu'il occupe actuellement fait partie de la terre vendue, les vendeurs promettant de l'aider à faire déguerpir le dit François Sauvé, mais sans frais de leur part*⁵. La famille a eu douze enfants, dont trois sont morts en bas âge et six se marient.

Leur fils **François** (5^e génération) épouse en 1833 Marguerite Darragon, fille de Joseph Darragon; quatre de leurs enfants naissent dans l'île, mais la famille la quitte avant 1844, car elle ne figure pas au recensement à cette date.

Michel épouse en 1834 Monique Darragon, sœur de la précédente. En 1838, La mère de Monique, Marie Desnoyaaux dite Ladouceur, épouse de Joseph Darragon dit Lafrance, donne à Michel Sauvé un terrain de 4 perches de front sur 3 arpents et 8 perches de profondeur, au bord du lac, faisant partie de la [terre n° 76](#)⁶, qui deviendra le [lot n° 146](#) en 1874. En 1874, Michel Sauvé et son épouse donnent le lot n° 146 à leur fils

Hyacinthe⁷. Michel figure comme menuisier à tous les recensements de 1844 à 1871. Au moins neuf enfants naissent de cette union, dont **Joseph**, né en 1836, qui figure comme *voyageur* au recensement de 1871. **Eustache** y est dit journalier. Ni l'un ni l'autre ne semblent s'être établis dans l'île.

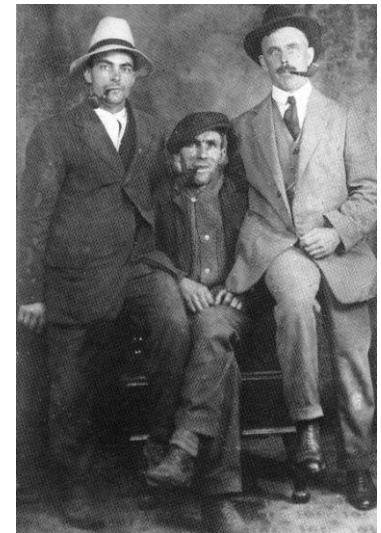
Seul **Hyacinthe** (1850-1929, 6^e génération), marié en 1880 avec Marie Proulx, fille [d'Isidore et de Marie-Archange Brayer dite Saint-Pierre](#), laisse une descendance dans l'île, notamment par son fils Adéodas. Hyacinthe est menuisier en 1885; il continue donc d'exercer le métier de son père Michel. En 1889, comme tous les autres fils et filles d'Isidore Proulx, Marie Proulx, épouse de Hyacinthe, reçoit de ses parents 10 arpents du lot n° 2⁸. Son beau-frère, Janvier Proulx, revend à Hyacinthe ses 10 arpents du même lot. De même, la sœur de Hyacinthe, **Elmire Sauvé**, épouse de Clément Proulx, reçoit 10 arpents du lot n° 2. Selon le recensement de 1901, Hyacinthe possède 25 acres et Elmire, 10 acres du lot n° 2. En 1909, Hyacinthe vend à Émery et Albert Dutour le lot n° 146 avec les bâtisses, hérité de son père⁹, ainsi que deux terrains du lot n° 2 de 15 arpents et 10 arpents, mais cette dernière vente est assortie d'un bail à condition qui laisse Hyacinthe habiter sur sa terre; il la récupérera en 1914 pour la revendre à Frederick Arthur et Marie-Caroline Monk¹⁰. En 1909, une fille de Hyacinthe, **Marie**, épouse Henri Proulx, fils de Césaire, qui reçoit alors 10 arpents du lot n° 2 de son père¹¹. En 1911, trois familles de Sauvé se trouvent sur le lot n° 2 : celles de Hyacinthe, d'Adéodas et de Marie et Henri Proulx¹².

On peut ainsi voir que la famille Proulx issue d'Isidore et celle des Sauvé issue de Michel, étaient étroitement liées et très associées au lot n° 2 dans la pointe ouest de l'île Bizard. D'ailleurs, le petit-fils d'Adéodas, **Jacques Sauvé**, rachètera, en 1979, une partie du lot n° 2 avec la maison et les bâtiments.



Ferme d'André Locas et Thérèse Proulx, rue Monk, reprise par Jacques Sauvé, en 1979.

Adéodas Sauvé (1888-1968, 7^e génération), fils de Hyacinthe, achète, en 1949, une superficie de 45 arpents du lot n° 128, entre le chemin du Bord-du-lac et les terres du côté sud. Il est commissaire d'école de 1933 à 1939 et marguillier de 1943 à 1946. Rose Alma Godin qu'il a épousé en 1920 lui donne quatre enfants dont deux survivent au bas âge : **Joseph** marié en 1935 avec Délia Proulx, fille d'Abraham (les parents de Jacques dont nous venons de parler), et **Paul**, marié en 1937 avec [Lucille Lecavalier](#), fille d'Ovide. Rose Alma étant décédée à l'âge de 37 ans, Adéodas épouse en secondes noces [Jeannette Bastien](#), fille de Wilfrid, qui lui donne dix autres enfants dont neuf survivent au bas âge. La plupart d'entre eux fonderont leur famille dans l'île, comme l'indique le tableau.



G. à D. : Abraham Proulx, B. 1891, Jean Proulx, 1894-1974, et Adéodas Sauvé, 1888-1968. Coll. SPHIB-SG.

À la cinquième génération, parmi les fils de François Sauvé, se trouve **Joseph**, marié en 1841 avec Marie Leclerc¹³. Dans le recensement de 1851, il est dit journalier. Parmi les treize enfants de cette famille ayant survécu au bas âge, **Joseph** est *voyageur* (bûcheron ou cageux) en 1871; **Moyse** épouse Domitille Proulx, mais n'a pas d'enfants baptisés dans la paroisse; **Rosalie** épouse Michel Desjardins en 1868; **Hormidas** est étudiant en 1871; **Athanase** est journalier à la même date, et **Adéline** est institutrice, mais elle meurt deux ans plus tard.

Benjamin Sauvé, autre fils de François, est *voyageur* (bûcheron ou cageux) en 1844, de même que son frère **Magloire**¹⁴. Le premier des deux épouse, en 1845, Mélanie Trépanier, fille de Jacques Trépanier; trois de leurs enfants naissent dans l'île, le dernier en 1851, mais la famille ne figure plus dans le recensement de 1851.

Passons maintenant à la deuxième des deux branches des Sauvé dits Laplante ayant eu une descendance dans l'île Bizard, celle descendant de Jean-Baptiste et Marie-Catherine Joannette.

En 1802, Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante père fait donation à son fils **Jean-Baptiste** (1781-1838, 4^e génération) de la moitié de la [terre n° 69](#), de 2 arpents sur 20 arpents, au bout desquels elle prend 6 arpents de largeur sur 5 arpents, puis 4 arpents sur 10 arpents¹⁵. En 1803, il lui cède l'autre moitié, soit de 2 arpents sur 20 arpents au bout desquels la terre prend 3 arpents sur 20 arpents. Sur cette terre se trouvent une maison en bois de 22 pieds sur 25 pieds, couverte en planches et bardeaux, une grange en poteaux en terre de 80 pieds sur 30 pieds, couverte en paille, une écurie de pièces sur pièces couverte en paille et une laiterie de 12 pieds carrés couverte en planches et bardeaux. La terre est *désertée* jusqu'à 25 arpents de haut et clôturée en bon état¹⁶. Toutefois, il y a ensuite rétrocession puis échange entre Jean-Baptiste père et Jean-Baptiste fils¹⁷. En 1806, le père déclare à Pierre Foretier, le

seigneur de l'île, que son fils possède environ 100 arpents en superficie, soit la partie sud-ouest de la terre n° 69 et que lui-même possède 109 arpents, soit la côte nord-est de cette même terre, plus un terrain acheté de Joseph-Hilaire Martin¹⁸. Jean-Baptiste Sauvé père décède le 30 mars 1809 et l'inventaire de ses biens est dressé le 17 avril suivant¹⁹. Les immeubles comprennent une terre de 1 arpent sur 20 plus 2 arpents sur 14, avec une maison en bois de 20 pieds carrés, munies de quatre ouvertures, châssis vitrés, planchers haut et bas, portes et contre-portes, cheminée en pierre de maçonnerie et couverture en bardeaux, avec une grange de 50 x 26 pieds, une étable et une batterie, et une écurie de 16 x 12 pieds.

En 1813, Jean-Baptiste Sauvé fils échange avec Antoine Demers une partie de la terre n° 69 et la terre n° 68 contre la [terre n° 30](#)²⁰. En 1823, Catherine Joannette, épouse de Jean-Baptiste Sauvé, décède et un autre inventaire des biens est dressé. Celui-ci fait état d'une terre de 4 arpents 4 perches sur 20 arpents du côté de la rivière des Prairies, qui se prolonge vers le nord par 3 arpents et 4 perches x 20 autres arpents²¹. Dans le recensement de 1831, Jean-Baptiste occupe la terre n° 30, de 81 arpents dont 65 sont en culture. Il produit 390 minots de blé, 180 minots de pois, 225 minots d'avoine et 300 minots de pommes de terre. Il a 18 bêtes à cornes, quatre chevaux, 27 moutons et sept porcs. Son fils, **Jean-Marie**, y figure aussi pour une propriété de 81 arpents, dont 65 en culture. Il vient de se marier avec Cécile Payment et n'a encore aucune récolte, mais 7 bêtes à cornes, 4 chevaux, 7 moutons et 6 porcs. Les frères et sœurs de Jean-Marie lui vendent leur part de la succession. Le testament de Jean-Baptiste Sauvé fils, en 1834 renouvelé en 1837, donne la terre n° 64 à son fils Jérémie et la moitié indivise de la terre n° 69 à son autre fils Benjamin²². En 1836, Cécile Payment meurt à l'âge de 21 ans après avoir eu trois enfants qui seront confiés à leur grand-père, Bernard Payment. Il faut à nouveau établir un inventaire des biens²³. Jean-Marie épouse alors Émilie Pilon, dont il a dix autres

enfants, mais quatre meurent en bas âge. En 1840, Jean-Marie Sauvé vend à son frère Benjamin les terres qu'il possède dans le n° 30²⁴.

En 1837, **Benjamin Sauvé** (1813-1855) participe à l'expédition commandée par le général Girod à la recherche d'armes dans l'île Bizard pour les Patriotes de Saint-Eustache. Luc Auger déclare²⁵ que 11 hommes sont ainsi partis, dont Benjamin Sauvé, 23 ans, et Jacques Claude, 20 ans, de l'île Bizard. Cependant la bataille avait commencé à Saint-Eustache, et, en entendant les coups de feu, l'équipe décide de traverser à Sainte-Geneviève où tous furent tous arrêtés et emprisonnés.

Dans son contrat de mariage avec Émilie Charlebois, en 1839, Benjamin Sauvé déclare posséder une terre de 2 ½ arpents sur 44 à 45 arpents, avec une maison et une grange, du côté de la rivière des Prairies (terre n° 30).

En 1844, les divers héritiers Sauvé cèdent à Denis-Benjamin Viger un terrain de 4 arpents et 4 perches de largeur sur la profondeur qui existe entre le chemin public et la rivière²⁶. Ce terrain formera le lot cadastral n° 76 en 1874. En 1845, Denis-Benjamin Viger y fera construire son manoir. Plus tard, ce lot deviendra le « parc Cherrier ».

Dans le recensement de 1851, Jean-Marie Sauvé est indiqué comme journalier. Il semble avoir quitté l'île dans les années 1870. Son fils **Isidore** se marie à Sainte-Geneviève, en 1858, avec Geneviève Brayer dite Saint-Pierre, fille de [Joseph Brayer dit Saint-Pierre et Rosalie Lefebvre](#).

Son frère, **Benjamin** exploite, en 1851, une terre de 88 arpents dont 80 sont en culture. Il produit 50 minots de blé, 60 minots de pois, 200 minots d'avoine et 450 minots de patates. Son bétail comprend 3 vaches laitières, cinq veaux ou génisses, 3 chevaux, 7 moutons et 3 porcs. La famille de dix enfants ne figure plus au recensement de 1861; elle avait donc quitté l'île.

Une fille de Jean-Baptiste Sauvé et Marie-Catherine Joannette, **Marie Anne**, épouse, en 1833, Étienne Martel²⁷, puis en 1850, Pierre Leclair. Lors de son mariage, Étienne Martel possédait la terre n° 61 ainsi qu'une autre terre. La photo suivante montre une de leurs filles, dont le prénom nous est inconnu.



Fille d'Étienne Martel et Marie-Anne Sauvé, née en 1836 à l'île Bizard. Photo vers 1898. Coll. SPHIB-SG.

Jérémie (5^e génération) épouse, en 1834, Marie-Rose Joly, fille de [Joseph Joly et Marie Boileau](#)²⁸. Nous avons vu que Jean-Baptiste Sauvé fils lui avait légué, dans son testament, la [terre n° 64](#). Toutefois, il revend cette terre à Antoine Berthiaume en 1844²⁹. Il figure comme journalier au recensement de 1851. La famille compte au moins dix enfants, dont **Venant**, aussi menuisier en 1861; il est bedeau avant 1875 et est remplacé, à cette date, par son frère Jérémie. Venant Sauvé a épousé, en 1858, Flavie Labrosse dite Raymond, fille de [Michel Labrosse](#); neuf de leurs enfants sont baptisés dans la paroisse, mais la famille semble avoir quitté l'île après 1874. Leur fille **Exilire** épousera, en 1892, Ludger Théoret, fils de [Casimir Théoret et Octavie Latour](#) de Sainte-Justine-de-Newton.

Théophile Sauvé, deuxième fils de Jérémie, épouse, en 1863, Marie Céline Labrosse, autre fille de [Michel Labrosse](#); six de leurs enfants naissent dans l'île, mais ils la quittent aussi après 1872. Enfin, **Absolon** épousa Elise Théoret; cette famille ne s'établit pas dans l'île.

Aucun enfant d'**Olivier** Sauvé, fils de Jean-Baptiste et Catherine Joannette, marié en 1846 avec Scholastique Ladouceur, fille d'[Étienne Ladouceur](#), n'est baptisé dans la paroisse.

Enfin, **Joseph**, autre fils de Jean-Baptiste Sauvé et Catherine Joannette, épouse, en 1851, Adéline Saint-Pierre, fille d'[Eustache](#) et Marthe Cardinal. En 1851, Joseph Sauvé, journalier, acquiert un terrain du quartier de la rue Sainte-Martie au village. Ce terrain prendra le n° 67 en 1874. Ils ont une nombreuse famille dans l'île. L'aîné des fils, **Timothée**, épouse, en 1888, Philomène Théoret, fille de [Louis Théoret et Philomène Cardinal](#); un fils est né dans l'île. **Albert**, frère de Timothée, épouse Cordélia Théoret, sœur de Philomène; ils ne s'établissent pas dans l'île. Enfin, **Alcide** épouse, en 1889, Hélène Martin, fille de [Luc Martin et Elmière Saint-Pierre](#); aucun enfant ne naît dans l'île. **Jean-Baptiste** se marie à Sainte-Genève, en 1912, avec Florestine Godin.

Inventaire des biens de Jean-Baptiste Sauvé père, 1809-04-17³

	Livres	Sols
<i>deux coins de fer</i>	2	
<i>une hache à tête carré</i>	3	
<i>deux haches à tête ronde</i>	6	
<i>une tille à tête quarrée</i>	3	
<i>une plane, une pioche, deux grattes, tarières, une chaîne de traîne,</i>		
<i>une chaîne de bacul</i>	5	9
<i>un pot de terre</i>		5
<i>une chaudière de tôle de quatre seaux</i>	3	
<i>trois petites chaudières dont une de cuivre et deux de fer blanc ensemble</i>	2	
<i>une bêche</i>	2	
<i>un petit trépied et un entonnoir</i>		5
<i>trois couteaux de table</i>		5
<i>deux paires de ciseau et une</i>		
<i>paire de brosses</i>	1	10
<i>une grande marmite de deux seaux</i>	9	
<i>une grande marmite d'un seau</i>	4	
<i>une marmite d'un demi seau</i>	3	
<i>une poêle à frire</i>	2	
<i>deux seaux ferrés et deux seaux de bois</i>	3	
<i>un seau de bois plat</i>		5
<i>deux bassin d'étain</i>	3	
<i>un couloir</i>		10
<i>un moule à chandelle à six branches</i>	1	10
<i>un petit baquet deux gobelets et différents lot</i>	1	
<i>cinq grandes et une petite terrine de terre ensemble</i>		12
<i>six assiettes de grès et une d'étain</i>	1	
<i>une sellière de bois</i>		5
<i>un poil de tôle et six feuilles de tuyau</i>	3	
<i>deux cuves</i>	3	
<i>deux harnois sans bride ni collier</i>	9	
<i>trois colliers et deux brides et les guides en cuir</i>	10	
<i>une robe de bœuf</i>	9	
<i>huit chaises, une huche, une table</i>	7	10

	Livres	Sols		Livres	Sols
<i>un garde manger</i>	4		<i>un tas de farine de seigle</i>	3	
<i>un buffet à panneaux peint en rouge</i>	18		<i>six minots de farine à six livres le minot</i>	36	
<i>un banc, un lit de cotonnier une couverte</i>	9		<i>une couchette et un petit lit de cotonnier</i>	6	
<i>un tamis de laiton</i>	3		<i>deux faucilles neuves</i>	1	10
<i>une couchette, un lit de plume,</i>			<i>six poches de toiles du pays</i>	4	
<i>la paillasse, un drap, une couverte,</i>			<i>une gorge et un marteau</i>		15
<i>une courte pointe de droguet,</i>			<i>un capot de bouleau</i>		1
<i>deux oreillers et leurs couvertures</i>	84		<i>un rôle de tabac</i>		15
<i>un tas de patates contenant environ</i>			<i>un petit rôle de tabac</i>		12
<i>trois minots</i>	9		<i>deux petites charrettes et ses roues ferrées</i>	72	
<i>une paire de cardes</i>		5	<i>une charrette plus grande sans roues</i>	1	10
<i>une paire de courroies</i>	1	10	<i>une charrue garnie de ses ferrements et rouelles</i>	15	
<i>une paire de courroies plus petites</i>	1		<i>une traîne ferrée avec le travail et les chaînes</i>	6	
<i>deux baculs et leurs chaînes</i>	2		<i>une traîne sans, ferrure</i>	4	
<i>une paire culotte de corduroy</i>	6		<i>une carriole ferrée et son travail</i>	2	
<i>une paire culotte d'étoffe du pays</i>	1		<i>deux vans</i>	4	10
<i>une paire culotte de coton barré</i>	1		<i>un tas de paille longue</i>	6	
<i>une paire de culotte de toile</i>	1		<i>soixante quinze bottes de foin</i>	10	
<i>un capot drap gris</i>	1		<i>un tas de paille courte</i>	1	10
<i>un capot d'étoffe du pays</i>	6		<i>un canot et un aviron</i>	4	
<i>un gilet drap gris</i>	3		<i>un lot de lunettes à clôtüre faites et à faire</i>	1	10
<i>une veste rouge</i>		10	<i>une paire de bœuf de cinq ans</i>	72	
<i>quatre chemises de coton ensemble</i>	4		<i>une paire de bœuf d'un an</i>	24	
<i>une peau et demie de mouton passée en babiche</i>	1		<i>une vache de huit ans sous poil brun</i>	36	
<i>un grand rouet</i>	6		<i>une jument de douze ans sous poil noir</i>	60	
<i>un petit rouet</i>	1		<i>une jument sous poil brun de sept ans</i>	18	
<i>un lot de fil du pays et un sac</i>	6		<i>un poulain d'un an sous poil rouge</i>	6	
<i>une paire balance de bois</i>		4	<i>quatre moutons et deux petits</i>	24	
<i>un quart chaux et blanchissoir y contenus</i>	1		<i>deux cochons</i>	36	
<i>un petit baril et sel y contenu</i>		15	<i>deux cochons maigres</i>	18	
<i>un panier et tonte y contenu</i>		4	<i>neuf poules et le coq à trente sols le coupe</i>	7	15
<i>un demi minot</i>	1				
<i>un saloir</i>	1				
<i>un canot</i>	2				
<i>vingt et un minot de blé à sept livres le minot</i>	50				
<i>moins dix neuf minots de pois ou environ plus</i>					
<i>ou moins à quatre livres dix sols le minot</i>	85	10			
<i>vingt neuf minots d'avoine à trente sols le minot</i>	43	10			
<i>quatre minots de seigle à trois livres le minot</i>	12				
<i>un tas d'orge</i>	3				

[Voir les notes à la page suivante.](#)

[Voir aussi le supplément généalogique des Sauvés dits Laplante.](#)

Version 2015-03

Pour un complément d'information sur l'histoire et le patrimoine de l'île Bizard, consulter le livre **Aux confins de Montréal, L'ILE BIZARD des origines à nos jours**, publié en 2008.



Pour vous procurer le livre, veuillez cliquer sur [bon de commande](#), l'imprimer, le remplir, y joindre votre chèque et nous l'adresser.

- ¹ Vente par Pierre Dubois à Jean-Baptiste Sauvé, terre n° 66. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1771-05-04.
- ² Acte de vente de Jean-Baptiste Sauvé à Jean-Baptiste Biroleau, terre n° 66. Notaire Louis-Joseph Soupras, 1772-11-22.
- ³ Inventaire des biens de Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante. Notaire Joseph Maillou, 1809-04-17.
- ⁴ Recensement paroissial de 1844.
- ⁵ Vente des Sauvé à Denis-Benjamin Viger, partie de la terre n° 30. Notaire François-Hyacinthe Brunet, 1844-09-06.
- ⁶ Donation par Marie Desnoyau dit Ladouceur à Michel Plante dit Sauvé, partie de la terre n° 76. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1838-09-24.
- ⁷ Donation par Michel Sauvé et Monique Darragon à Hyacinthe Sauvé, lot n° 146. Notaire F. Filiatrault, 1874-10-09.
- ⁸ Vente par Isidore Proulx à Marie Proulx, 10 arpents du lot n° 2. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1889-06-01.
- ⁹ Vente par Hyacinthe Sauvé à Émery et Albert Dutour, lot n° 146. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1909-11-06.
- ¹⁰ Vente par Hyacinthe Sauvé à Émery et Albert Dutour, terrains du lot n° 2. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1909-11-06. Vente par Émery et Albert Dutour à Hyacinthe Sauvé, 2 terrains du lot n° 2. Notaire Adéodat Chauret,

- 1914-05-06. Vente par Hyacinthe Sauvé à Frederick Arthur et Marie-Caroline Monk. Notaire Adéodat Chauret, 1914-05-06.
- ¹¹ Vente par Césaire Proulx à son fils Henri, 10 arpents du lot n° 2. Notaire Joseph-Adolphe Chauret, 1909-11-27.
- ¹² Recensement gouvernemental de 1911.
- ¹³ Contrat de mariage entre Joseph Sauvé dit Laplante et Marie Leclerc. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1841-01-05.
- ¹⁴ Recensement paroissial de 1844.
- ¹⁵ Donation par Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante père à son fils, Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante, partie de la terre n° 69. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1802-03-04.
- ¹⁶ Donation par Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante à son fils, Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante, de l'autre moitié de la terre n° 69. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1803-07-04.
- ¹⁷ Échange entre Jean-Baptiste Sauvé père et fils. Notaire Pierre-Rémi Gagnier, 1806-09-22.
- ¹⁸ Note de Pierre Foretier dans le livre terrier pour le n° 69.
- ¹⁹ Inventaire des biens de Jean-Baptiste Sauvé et Suzanne Proulx. Notaire Joseph Maillou, 1809-04-17.
- ²⁰ Échange entre Jean-Baptiste Sauvé fils et Antoine Demers, terres n° 68 et 69 contre la terre n° 30. Notaire Louis Thibaudeau, 1813-11-02.
- ²¹ Inventaire des biens de Jean-Baptiste Sauvé, veuf de Marie-Catherine Joannette. Notaire Jean-Baptiste Généreux. Peltier, 1826-03-09.
- ²² Testament de Jean-Baptiste Sauvé dit Laplante fils. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1834-08-13 et notaire André Jobin, 1837-07-24
- ²³ Inventaire des biens de Jean-Marie Sauvé et Cécile Payment. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1836-06-30.
- ²⁴ Vente par Jean-Marie Sauvé à Benjamin Sauvé. Notaire André Jobin, 1840-03-18.
- ²⁵ Déposition de Luc Auger, cultivateur de la côte Saint-Joseph à Saint-Benoît, 1838-01-31.
- ²⁶ Vente par les héritiers Sauvé à Denis-Benjamin Viger, partie de la terre n° 30. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1844-08-29 et notaire François-Hyacinthe Brunet, 1844-09-06.
- ²⁷ Contrat de mariage d'Étienne Martel et Marie-Anne Sauvé. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1833-08-11.
- ²⁸ Contrat de mariage de Jérémie Sauvé dit Laplante et Marie-Rosalie Joly. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1834-06-29.
- ²⁹ Vente par Jérémie Sauvé à Antoine Berthiaume, terre n° 64. Notaire Charles-Adrien Berthelot, 1844-09-26.